

Conférence de Presse

remise à Fleur Pellerin

Secrétaire d'Etat chargée du Commerce
extérieur, de la promotion du Tourisme, et
des Français de l'étranger

Ministère des Affaires Etrangères et
Développement International

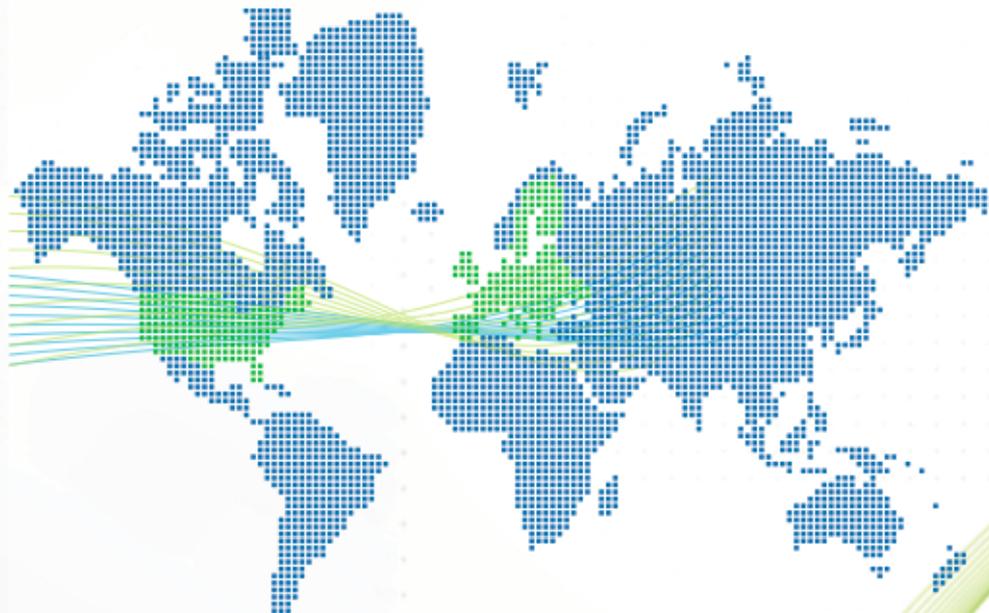
7 mai 2014

www.cnnumerique.fr/ttip

CN/Num

Conseil National du Numérique

Partenariat Transatlantique
de COMMERCE ET
D'INVESTISSEMENT :
faire du volet numérique
un atout pour la négociation





cnumerique.fr/ttip

Benoît THIEULIN

Président du Conseil national du numérique



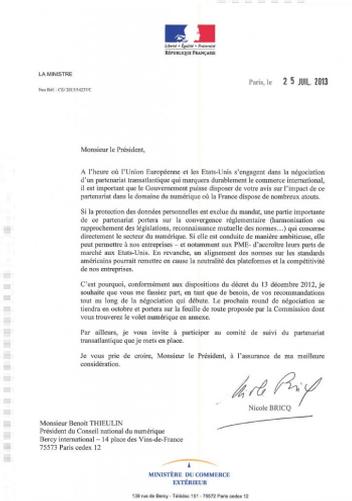
cnumerique.fr/ttip

Présentation de la saisine TTIP

Objectifs, méthodologie, bilan



cnumerique.fr/ttip



➤ Saisine de Nicole Bricq, Ministre du commerce extérieur, Juillet 2013

➤ Objectifs

- Identification des enjeux numériques du TTIP
- Recommandations de positions offensives et défensives à pousser auprès de la Commission européenne
- Propositions d'actions concrètes
- Participation au comité de suivi stratégique





Groupe de travail CNNum

- Membres du CNNum composant le groupe de travail :
 - Pilotage : Benoît Thieulin, Président du CNNum
 - Godefroy Beauvallet et Tariq Krim, Vices-Présidents
 - Marie Ekeland, Nathalie Pujo, Audrey Harris, Stéphane Distinguin et Marc Tessier
- Equipe permanente du CNNum :
 - Samira Anfi, Rapporteur adjoint (stagiaire) ;
 - Yann Bonnet, Rapporteur général ;
 - Mathilde Bras, Rapporteur adjoint ;
 - Jean-Baptiste Soufron, Secrétaire général.
- Soutien technique de la DG Trésor :
 - Jérôme Brouillet, Adjoint au Chef de Bureau Politique commerciale, OMC et accords commerciaux de l'Union européenne

Une méthodologie centrée sur l'ouverture et l'échange entre les parties prenantes



cnumerique.fr/ttip

50 personnes auditionnées

- **Entreprises françaises** : Criteo, Withings, SNCF, ErDF, BNP, Voyages-sncf.com, Free, Orange, Alcatel-Lucent
- **Société civile et associations** : La Quadrature du Net, Creative Commons, SavoirsCom1, AFNOR
- **Organisations professionnelles** : FEVAD, Syntec numérique, FFT.
- **Institutions et administrations** : SGAE, DGT, MAE, ANSSI, DGCIS, Ubifrance, CNIL
- **Entreprises d'origine américaine** : Facebook, Google, General Electric



Bilan du groupe de travail TTIP

6 mois de travaux, vote par les membres du CNNum à l'unanimité le 20 mars 2014 :

Un avis déclinant les 4 axes stratégiques pour la négociation

8 fiches thématiques qui viennent enrichir l'avis :

Propriété intellectuelle, Protection de l'investissement, Marché publics, Concurrence, Données, Convergence réglementaire, Commerce électronique, Cybersécurité.

22 recommandations incluses dans les fiches thématiques

Une note explicative sur le processus de négociation du TTIP.



cnumerique.fr/ttip

Notre message principal

Structurer et renforcer la mobilisation en cours

Le numérique est un enjeu d'importance industrielle pour l'Europe



cnumerique.fr/ttip

L'Union européenne et les Etats-Unis représentent **un dixième de la population mondiale et 45% du PIB mondial.**

Source: banque mondiale

Le commerce électronique en France représente, **51,1 milliards d'euros en 2013 et 2 millions d'emplois directs et indirects au sein de l'Union européenne en 2012.**

Source : Fevad

L'économie numérique représente **25% de la croissance de l'économie française en 2010.**

Source: Ministère de l'économie et des finances

L'exploitation des données est évaluée à près de **1.000 milliards d'euros d'ici 2020, pour valoir 8% du PIB la même année pour les pays du G20.**

Source : BCG

L'Union européenne, c'est :

- la **première économie mondiale** avec ses 500 millions de citoyens au revenu moyen de 25 000 euros.
- le **premier investisseur** aux États-Unis (en 2011)
- la **deuxième destination la plus importante des exportations américaines de biens** (en 2012)
- le **premier marché pour les exportations américaines de services** (en 2010)

Source: Parlement européen

Jusqu'à présent, les USA ont été plus ambitieux que l'UE sur le numérique



cnumerique.fr/ttip

OFFICE of the UNITED STATES TRADE REPRESENTATIVE
EXECUTIVE OFFICE OF THE PRESIDENT

Site Map Help Contact Us Search

Trade Agreements Countries & Regions Trade Topics About Us Benefits of Trade Trade Toolbox

Home > About Us > Press Office > Fact Sheets > 2014 > March

Resource Center

- 2014
- January
- February
- March
- April
- May

Related Countries & Regions +

Related Agreements +

U.S. Objectives, U.S. Benefits In the Transatlantic Trade and Investment Partnership: A Detailed View

In June 2013, President Obama, European Council President Van Rompuy and European Commission President Barroso announced that the United States and the European Union (EU) would launch negotiations on the Transatlantic Trade and Investment Partnership (T-TIP) agreement. The T-TIP is intended to be an ambitious and comprehensive trade agreement that significantly expands trade and investment between the United States and the EU, increases economic growth, jobs, and international competitiveness, and addresses global issues of common concern. For the full text of the President's T-TIP launch remarks, click [here](#).

The launch followed a vigorous domestic consultation process with relevant stakeholders on the Obama Administration's goals and objectives for a negotiation with the EU, which were publicly described in a March 20, 2013 [letter](#) to the U.S. Congress.

This factsheet describes in more detail the Administration's specific goals and objectives, and outlines how this agreement, if successfully concluded, will benefit American workers, businesses of all sizes, and consumers. We have heard from the American public their request for an elaboration of the information we have provided about what we are working to achieve through trade negotiations, so we will continue to share information through the press, social media, and [www.USTR.gov](#) as we move forward in the negotiations.

We also invite members of the public to submit comments on the negotiations in an email to comment@ustr.eop.gov.

TRADE IN GOODS

- We seek to eliminate all tariffs and other duties and charges on trade in agricultural, industrial and consumer products between the United States and the EU with substantial duty elimination on entry

- Manque de mobilisation de l'écosystème, dû à une sous-estimation de l'enjeu numérique dans les négociations et un manque de synergie entre acteurs et institutions ;
- Asymétries d'ambition, d'expertise et de coordination entre l'Union européenne et les Etats-Unis ;
- Efforts de transparence et d'inclusion des différents acteurs, économiques et membres de la société civile, dans ces négociations à amplifier.

L'écosystème doit se mobiliser autour de trois objectifs clairs



cnumerique.fr/ttip

- **Enjeu économique : s'inscrire dans une logique industrielle de long terme**
 - L'Union européenne est un *eldorado* constitué d'un marché dynamique et innovant fort de 500 millions de consommateurs
 - La France est au 6e rang mondial du *e-commerce* (51,1 Mds en 2013, +13,5%)
- **Enjeu de souveraineté : garantir notre capacité à régler dans le futur**
 - Préserver le règlement des différends par les juridictions nationales
- **Enjeu de protection des libertés individuelles**
 - Conditionner toute libéralisation de marché à la préservation des libertés individuelles et fondamentales reconnues par l'Union européenne

Le Conseil propose une feuille de route pour accompagner cette mobilisation



cnumerique.fr/ttip

1. S'appuyer sur les valeurs européennes pour faire levier dans la stratégie de négociation ;
2. Garantir la capacité de l'Union européenne à réglementer et structurer son marché intérieur numérique dans le futur ;
3. Sortir du seul prisme de la relation entre les Etats-Unis et l'Europe pour aborder le numérique dans sa perspective internationale ;
4. Profiter de la temporisation américaine pour avancer dans la construction d'une stratégie numérique européenne et renforcer nos capacités de négociations.

L'Union européenne est forte de ses valeurs et de son marché potentiel



cnumerique.fr/ttip

AXE 1. S'appuyer sur les valeurs européennes dans la stratégie de négociation

- **Sur l'accès au marché et protection de l'investissement**
 - **Réciprocité et égalité de traitement** : ouverture de l'accès aux marchés publics US, augmentation du nombre de visas délivrés pour les entreprises européens afin de faciliter l'implantation des PME de croissance.
 - **Souveraineté des Etats** : exclusion du mécanisme de règlement des différends

- **Sur la convergence réglementaire (télécommunications, commerce électronique et autres services digitaux)**
 - Non-discrimination, neutralité, portabilité et interopérabilité
 - Exclusion des services audiovisuels via la neutralité technologique
 - Exclusion des questions de cybersécurité

Anticiper les réglementations futures en matière de numérique



cnumerique.fr/ttip

AXE 2. Garantir la capacité de l'Union européenne à réglementer et structurer son marché intérieur numérique dans le futur

- Le TTIP ne doit pas altérer les réglementations européennes qui sont en cours de consolidation.
- Une réglementation européenne modernisée est un pré-requis indispensable à toute négociation réussie, en particulier :
 - sur le régime des données : risque à la libéralisation sans condition
 - sur la propriété intellectuelle : contradiction des approches US-UE

Considérer le numérique comme un enjeu mondial



cnumerique.fr/ttip

AXE 3. Sortir du seul prisme de la relation entre les Etats-Unis et l'Europe pour aborder le numérique dans sa perspective internationale

- Caractère transnational du numérique : coopération multilatérale nécessaire
- Relations bilatérales à tisser avec autres partenaires asiatiques et africains

Le TTIP est l'occasion d'accélérer la construction de la stratégie industrielle européenne



cnumerique.fr/ttip

AXE 4. Construire une stratégie numérique et renforcer nos capacités de négociation

- Possible échec du “fast track” aux Etats-Unis : ralentissement américain
- Conditions non réunies pour que l'Union européenne puisse peser de façon symétrique dans ces négociations
- Priorité de la construction d'un marché unique numérique
- La libéralisation des marchés ne garantit pas l'émergence de champions européens du numérique



“WHAT’S NEXT” ?

Quelques exemples de recommandations concrètes

Pistes d'actions : se donner les moyens de négocier et d'avancer des positions offensives



cnumerique.fr/ttip

- Pour intensifier les efforts de transparence sur le déroulé de la négociation :
 - officialiser le rôle d'un négociateur européen chargé de traiter des enjeux numériques
 - systématiser la consultation de l'écosystème au niveau européen pour construire des positions cohérentes et efficaces
 - doter le comité de suivi stratégique d'une organisation plus opérationnelle en interaction avec l'écosystème et les industries traditionnelle

- Pour construire une stratégie offensive commune au sein de l'UE :
 - constuire un réseau "numérique" à l'échelle européenne et unifier les positions des Etats-membres
 - organiser un séminaire avec les Etats-membres et les administrations en charge des négociations pour rapprocher les positions



Exemples de recommandations techniques

- **Propriété intellectuelle :**
 - renforcement protection des indications géographiques pour permettre un développement serein des noms de domaine
 - préserver la non-brevetabilité du logiciel
- **Marchés publics :**
 - instaurer principe de réciprocité
 - mettre en oeuvre un dispositif efficace d'accès aux marchés publics pour les PME européennes
- **Concurrence :** dessiner les contours de la portabilité des données et de l'interopérabilité
- **Données :** prévoir des exceptions à la libre circulation des données
- **Commerce électronique :** maintenir une vigilance accrue sur l'introduction de concepts qui risquent de réintroduire le secteur audiovisuel

Agenda

- Conseil des affaires étrangères (questions commerciales) le 8 mai 2014
- Rencontre à Bruxelles sur les enjeux de protection de l'investissement le 13 mai 2014
- 5ème round de négociation du 19 au 23 mai 2014 aux Etats-Unis
- Consultation ouverte sur la protection de l'investissement et le mécanisme de règlement des différends : encore en cours



cnumerique.fr/ttip



Commissioner De Gucht in Berlin to discuss EU-US trade talks (TTIP)



On Monday, 5 May, EU Trade Commissioner Karel De Gucht will be in Berlin to discuss the opportunities and challenges the Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP) could create for companies and people across the EU.

- [Find out more](#)

EU-US trade talks – 5th round to start on 19 May

[A fifth round of EU-US trade talks](#) (TTIP) will take place in Arlington, Virginia from 19 – 23 May 2014.

Stakeholder meeting on investment protection in the TTIP

The purpose of this meeting is to present the content of the consultation and to exchange views with stakeholders on the subject. The meeting will take place on 13 May 2014 in Brussels.

- [More on the meeting](#)
- [Register](#)

Public consultation on investor protection in TTIP

European Commission launches public online consultation on investor protection in [TTIP](#).

- [Watch EU Trade Commissioner De Gucht launch consultation on investor protection and ISDS](#)
- [Press release](#)
- [Access to the public consultation](#) - available in all official EU languages (click on the menu top right)



Questions



cnnumerique.fr/ttip

Merci

www.cnnumerique.fr/ttip



Annexes

Annexes

8 fiches - 22 recommandations



cnumerique.fr/ttip

1. Propriété intellectuelle

Recommandation 1 : Veiller à ce que tout renforcement des droits de propriété intellectuelle ne se réalise pas au détriment de la protection du domaine public, essentiel à l'innovation, à la créativité, et à l'intérêt général.

Recommandation 2 : Ne pas renoncer à la capacité européenne à réglementer en matière de propriété intellectuelle dans le futur et, à minima, préserver la réglementation européenne de protection du logiciel par le droit d'auteur.

Recommandation 3 : Préserver le principe de non-brevetabilité des découvertes scientifiques fondamentales, malgré le développement technologique en la matière.

Recommandation 4 : Renforcer la protection des indications géographiques afin de permettre, dans un second temps, le développement serein des noms de domaine.

Annexes

8 fiches - 22 recommandations



cnumerique.fr/ttip

2. Protection de l'investissement

Recommandation 5 : Préférer le recours aux juridictions nationales pour la résolution des différends entre investisseurs et États.

3. Marchés publics

Recommandation 6 : Instaurer une réciprocité d'accès aux marchés publics américains et européens.

Recommandation 7 : Veiller à l'adoption de dispositions permettant aux entreprises européennes de proposer des produits étrangers lors d'appels d'offres publiques émis par l'Administration fédérale américaine.

Recommandation 8 : Étendre le mécanisme américain de favorisation de l'accès aux marchés publics pour les petites et moyennes entreprises américaines aux petites et moyennes entreprises européennes. A défaut, l'Union européenne devra se réserver la possibilité de la mise en œuvre d'un dispositif équivalent bénéficiant aux petites et moyennes entreprises européennes (i.e. Small business Act européen)

Annexes

8 fiches - 22 recommandations



cnumerique.fr/ttip

4. Concurrence

Recommandation 9 : Assurer une convergence réglementaire garantissant des conditions de level playing field pour les opérateurs de télécommunications.

Recommandation 10 : Préserver la capacité des États et de l'Union Européenne à faire évoluer la réglementation concernant les acteurs du numériques notamment les OTT afin d'établir un level playing field sur toute la chaîne de valeur.

Annexes

8 fiches - 22 recommandations



cnumerique.fr/ttip

5. Données

Recommandation 11 : Privilégier dans un premier temps l'élaboration d'un cadre européen de libre circulation des données, permettant une protection effective des données à caractère personnel.

Recommandation 12 : Préserver la capacité de l'Union européenne à légiférer en matière de régulation des données.

Recommandation 13 : En cas d'adoption du principe de libre circulation des données ("cross-border data flow"), prévoir des exceptions à la libre circulation des données équivalentes aux dispositions de l'article XIV de l'AGCS et exclure du champ d'application les données relatives aux domaines sensibles de la santé, de la cybersécurité, et de la finance.

Annexes

8 fiches - 22 recommandations



cnumerique.fr/ttip

6. Convergence réglementaire

Recommandation 14 : Privilégier la convergence réglementaire de l'Union européenne afin de renforcer le marché et pouvoir négocier un partenariat transatlantique dans une position plus favorable à ses intérêts.

Recommandation 15 : Se préserver la possibilité de légiférer sur des questions cruciales touchant au numérique.

Recommandation 16 : Renforcer une coopération entre organismes de normalisations européens et américains.

Recommandation 17 : Privilégier une harmonisation réglementaire à travers un renforcement des instances internationales de normalisation plutôt que les reconnaissances mutuelles.

Annexes

8 fiches - 22 recommandations



cnumerique.fr/ttip

6. Convergence réglementaire (suite)

Recommandation 18 : Néanmoins, si les négociations devaient aboutir à des reconnaissances mutuelles, celles-ci devront se réaliser dans les conditions suivantes :

- mise en place d'un groupe de travail au niveau de la France et de l'Union européenne constitué d'industriels, d'associations et d'organes administratifs afin d'identifier les normes à harmoniser en priorité.
- reconnaissance au cas par cas et strictement encadrées ;
- reconnaissance des moyens d'évaluation de la conformité des normes ;
- amélioration du niveau des normes (i.e. pas de nivellement par le bas).

Recommandation 19 : Faciliter la délivrance de visas temporaires professionnels afin de faciliter la mobilité et la coopération des acteurs américains et européens dans le cadre de leur développement commercial.

Annexes

8 fiches - 22 recommandations



cnumerique.fr/ttip

7. Commerce électronique

Recommandation 20 : Pousser à l'adoption de la réglementation européenne relative à la protection du consommateur en matière de commerce électronique.

Recommandation 21 : Refuser l'introduction de la notion de « produits numériques » dans le cadre du TTIP.

Annexes

8 fiches - 22 recommandations



cnumerique.fr/ttip

8. Cybersécurité

Recommandation 22 : Exclure la cybersécurité du TTIP.